

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

Hangar 18
Quai Joannes Couvert
76600 LE HAVRE
☎ : 02.32.72.76.90
Fax : 02.32.72.76.80
E-mail : cgtpah@havre-port.fr



M Hervé MARTEL

Directeur général du GPMH

Le Havre, le 7 Janvier 2014

Monsieur,

Avant de rentrer dans le vif du sujet concernant l'objet de mon courrier, je vous adresse au nom de l'organisation syndicale que je représente, mes meilleurs vœux pour l'année 2014, vœux de prospérité et de justice sociale pour l'ensemble des portuaires.

S'il est de tradition d'acter entre nous une trêve de fin d'année, permettant à chacun de se ressourcer auprès de sa famille, enfants ou amis, il convient quand même de rappeler que nous ne pouvons, même le temps d'une trêve, serrer nos enfants dans nos bras, quand nous savons pertinemment que la pérennité de nos emplois, et donc de ceux auxquels nos enfants pourraient prétendre, se trouve menacée en ces temps de restrictions budgétaires où certains pensent plus avec leurs calculatrices qu'avec leurs propres cerveaux !

Ainsi, 2014 s'annonce être une année compliquée, d'une part par les multiples effets de l'application de la réforme portuaire, combinés à l'absence de trafics réels, et d'autre part par l'incidence des choix politiques ou stratégiques néfastes émanant des instances dirigeantes de notre établissements.

De ce fait, et afin de donner du sens au fameux dialogue social tant prôné ces derniers temps, nous vous demandons par la présente la mise en place de tables rondes, services par services, pour effectuer précisément un état des lieux des :

- Effectifs actuels comparés aux effectifs cibles
- Prévisions de départs, de remplacements et recouvrements
- Besoins en termes de formation
- Etat des lieux des classifications actuelles de chacun et des demandes formulées tant par notre organisation syndicale que par les hiérarchies des services
- Besoins en termes d'outillages et/ou locaux
- Identification des projets actuels ou futurs et de leurs impacts sociaux

Cette liste n'étant, bien entendu, non exhaustive et ouverte à tous les indicateurs qui permettraient de suivre les conditions de maintien de chaque activité et d'acter entre nous les limites ou taquets à ne pas franchir pour en garantir la pérennité.

Si vous nous avez souvent pointé du doigt lors des quelques mouvements sociaux que vous avez pu connaître, estimant que nous n'ouvrons pas assez la voie au dialogue, vous remarquerez au passage que nous vous offrons, en cette nouvelle année, une nouvelle méthode de travail avant tout conflit entre nous !

Bien évidemment, la méthode de travail proposée demande une transparence totale de votre part, concernant vos réelles intentions quant à la gestion de notre établissement, car si tel n'était pas le cas, alors cela pourrait avoir des conséquences irréversibles dans nos relations sociales.

Pour finir, vous n'êtes pas sans savoir que notre assemblée générale statutaire se tiendra **le 24 janvier prochain**, date à laquelle nous devrions être en capacité de commenter la réponse à ce courrier et à notre demande, car il serait dommage que l'absence de réponses pousse l'assemblée du 24 janvier, à acter le démarrage d'une nouvelle période de trouble.

Compte tenu que certains services sont actuellement dans la difficulté et dans l'attente de réponses depuis trop longtemps maintenant, je pense qu'il est inutile de vous rappeler l'urgence d'une réponse rapide ou d'une entrevue pour caler ensemble ces tables rondes.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur Le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

L. DELAPORTE